

CHSCT en bref du 22 avril et du 13 mai 2014

En préambule de la réunion, l'UNSA alerte la Direction sur un malaise, qui s'est installé depuis plusieurs mois, entre l'ELD et le collectif de l'agence d'Altkirch. Nous avons rappelé que la Direction, à travers la politique RH, place l'écoute et l'échange au cœur du système de management de Pôle emploi Alsace. A cet effet, les managers en tant que « 1^{er} RH », ont un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement de leurs collaborateurs. L'UNSA demande à la Direction d'intervenir de manière urgente pour apaiser ces tensions et d'engager des actions en vue de réinstaller un climat de confiance qui permette à tous les salariés de travailler dans de meilleures conditions.

Information en vue d'une consultation sur la réorganisation de l'A2S du Bas-Rhin + Recueil d'avis du CHSCT sur les aménagements de l'agence Seyboth

- Monsieur SCHAAD, Directeur d'agence, présente les évolutions de l'organisation de l'A2S du Bas-Rhin, s'appuyant sur les conclusions du CDO, réalisé par la Direction territoriale, et les échanges avec le collectif.
- L'ELD a fait le choix de répartir les activités dans 2 équipes, abandonnant ainsi les équipes pluridisciplinaires, imposées par le Directeur régional lors de la création des A2S. L'UNSA s'était opposée à ce choix en soulignant toutes les difficultés qu'auraient les managers en termes de gestion de l'équipe.
- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable à la réorganisation de l'A2S du Bas-Rhin. L'UNSA souligne que, depuis la nomination du Directeur d'agence, une nouvelle dynamique s'installe progressivement permettant à chacun de trouver sa place et de travailler dans de meilleures conditions.
- Monsieur SCHAAD, présente les derniers plans intégrant certaines demandes formulées précédemment par les élus du CHSCT. A la question posée par l'UNSA, les bureaux de réception réservés aux psychologues peuvent également être utilisés par les conseillers CSP s'ils sont disponibles. Il est précisé que l'agence sera ouverte en réception de public sur RDV, il n'y aura pas d'accueil comme dans les agences de proximité. A cet effet, il est prévu qu'un membre de l'ELD s'installe à tour de rôle dans le bureau situé à proximité de l'accueil pour y assurer une supervision.

- Se pose le problème du faible nombre de places de parking (6) et de leur attribution. L'UNSA demande qu'une étude sur le mode de transport utilisé soit réalisée et qu'un parking à vélo sécurisé soit installé.
- Les travaux ont commencé et le relogement est prévu pour début 2015. Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable sur les aménagements de l'agence Seyboth.

Point immobilier régional

- Monsieur WYBRECHT, Responsable Moyens Généraux, informe les membres du CHSCT des dernières évolutions relatives aux projets de relogement des agences.
 - Schiltigheim : la Direction générale a donné son accord sur le projet.
 - Esplanade : toujours en attente de signature du bail, alors que les élus avaient donné un accord, en 2013, sur la signature du bail.
 - Wissembourg : recherche de nouveaux locaux.
 - Haguenau : le bail n'a pas encore été signé, le relogement n'est pas prévu avant 2016.
 - Sélestat : l'ouverture de l'agence est prévue début 2015.
 - Mulhouse Centre : la livraison est prévue en septembre 2014.
 - Mulhouse Nord : toujours en attente de signature du bail.
 - Mulhouse Lavoisier : la livraison est prévue en août 2014.
 - Mulhouse Drouot : les plans sont en cours de finalisation. Durant les travaux, l'accueil sera réalisé à Drouot, un relogement provisoire est prévu pour les activités de back-office.
 - Thann : en attente d'obtention du permis de construire.
 - Colmar Europe : en attente de signature du bail.
- L'UNSA rappelle qu'il est urgent de trouver une solution pour la PTC de Romains (qui relève de la PRS) et demande à la Direction de rencontrer le collectif pour échanger sur les difficultés rencontrées dans le cadre de la recherche de nouveaux locaux.

Information en vue d'une consultation sur le projet de relogement de l'agence de Lingolsheim

- Monsieur WYBRECHT présente les plans relatifs au relogement de l'agence de Lingolsheim, située à côté de l'agence actuelle. La surface totale est de 1300 m² répartie sur un même niveau. La Direction prévoit d'y installer également une plateforme de mutualisation. Les travaux de rénovation devraient durer environ 9 mois.
- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable à la signature du bail. Une nouvelle consultation sera inscrite à l'ordre du jour par rapport à l'aménagement des locaux. L'UNSA demande que l'ELD continue à associer le collectif à la réflexion sur l'aménagement et l'organisation de la future agence.

Rapport d'inspection du CHSCT sur l'agence de Wissembourg

- Monsieur BRAUN, Directeur territorial délégué, apporte les éléments de réponse relatifs au rapport d'inspection. L'UNSA déplore qu'il faille attendre l'inspection d'une agence par le CHSCT pour prendre en compte des problèmes logistiques.
- A la question posée par l'UNSA, un réaménagement de l'espace back-office, à proximité de la salle d'accueil, en bureaux de réception supplémentaires est toujours à l'étude.

- Concernant le remplacement des agents, dont le départ en retraite est prévu en 2014, la Direction précise que les postes seront diffusés suite à une revue d'effectifs (adéquation charges-ressources).
- Le rapport d'inspection pointe une « ambiance de travail dégradée dans cette agence ». L'UNSA avait alerté, à plusieurs reprises, la Direction de cette situation et demande qu'un accompagnement soit engagé avec l'ensemble du collectif. L'ELD ne peut pas être tenue, à elle seule, responsable.
- L'UNSA suivra de très près les mesures qui seront mises en place et demande la présentation d'un bilan d'ici le mois de septembre 2014.

Recueil d'avis du CHSCT sur les modifications de l'organigramme de la Direction régionale (réunion CHSCT du 13 mai 2014)

- La Direction présente aux élus les dernières modifications apportées à l'organigramme avec la création de 3 nouveaux services « Organisation et Simplification », « Investigations » et « Etudes et Statistiques ». Seront diffusés à l'issue des consultations 3 postes de Responsable de service. Par ailleurs, le poste de Directeur adjoint de la Direction des Ressources Humaines est réintégré à l'organigramme. La Direction prévoit également de renforcer la Médiation en diffusant un poste de chargé d'appui à la médiation.
- Les élus du CHSCT, à l'unanimité, ont donné un avis favorable à la modification de l'organigramme de la Direction régionale en émettant 2 réserves :
 - La présentation à l'automne 2014 d'un bilan de la réorganisation et des repositionnements individuels à la Direction régionale depuis décembre 2013, pour pouvoir évaluer les impacts en termes de conditions de travail.
 - La présentation par le nouveau Directeur régional, de son projet de gouvernance et de transversalité pour articuler cette nouvelle organisation.
- L'UNSA acte positivement que sur les situations individuelles, qui posaient problème, la Direction a pu trouver avec les intéressés une solution de repositionnement. Par ailleurs, l'UNSA a rappelé que le projet de réaménagement du 5^{ème} étage (Direction des Ressources Humaines) doit encore faire l'objet d'une présentation au CHSCT.

Prochaine réunion du CHSCT le 10 juin 2014

